

**Extrait de délibération du Conseil Municipal en date
du 13 avril 2023**

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 11
- votants : 15

L'an deux mille trois le treize avril
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Evêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
3 avril 2022

Etaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain - DUBREUIL Joëlle - SCANZAROLI Jean-Luc - BARRANGER Carole - MORLET Jean-Marie - RISPINCÈLLE Josiane - MERLIN Bruno - ZOETEMELK Danièle - SALAMONE Célestin LONGUET Bérangère -

Absents représentés : Mme Céline DANET par Mme Aline MARIE-MELLARE - M. Rodolphe CASCALES par M. Alain BRIAND - M. Philippe LEFRANÇOIS par Mme Joëlle DUBREUIL - Mme ZITOUNI Lydie par Mme Carole BARRANGER

Secrétaire de séance : Mme Bérangère LONGUET

2023 -24 Révision des tarifs périscolaire et cantine

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite de l'appel d'offres effectué pour le marché de fournitures de repas, le nouveau prestataire retenu qui est le moins disant a proposé le prix du repas à 3.22 € soit une hausse de 0.68 cts € par rapport au prix de l'ancien prestataire qui était de 2.54 €.

Ce prix de 3.22 € n'inclut pas le pain que la commune achète en boulangerie et l'eau minérale qui est achetée directement en magasin.

Par ailleurs, la commune doit faire face à l'inflation qui entraîne une augmentation des fluides, des coûts d'entretien des bâtiments, des salaires...

Madame le Maire se voit contrainte de proposer au conseil municipal une révision des tarifs du périscolaire et cantine à compter du 1^{er} juin 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide la mise en application à compter du 1^{er} juin 2023 des tarifs suivants :

- Cantine : 4,50 €
 - Garderie de 7 h à 8 h 30 : 2,90 € 16 h 30 à 18 h : 3,70 € 18 h à 19 h : 1,85 €
 - Etudes surveillées : 16 h 30 à 18 h : 3,70 €
 - Centre de loisirs du mercredi : 7 h 30 à 12 h ou 14 h à 19 h : 9,00 € 7 h 30 à 19 h : 20,00 €
 - Centre de loisirs avec repas : 7 h 30 à 14 h ou 12 h à 19 h : 13,00 €
 - Centre de loisirs pendant les vacances scolaires : 7 h 30 à 18 h 30 : 20,00 € Forfait semaine : 85,00 €
- Réduction de 50 % à partir du 3^{ème} enfant.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (15)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme à l'original
Mis en ligne le :

17 AVR. 2023

Fait à GERMIGNY L'EVEQUE, le 13 avril 2023

Le Maire,

Aline MARIE MELLARE

